



ASSAD
BATTERIES



Gagnant catégorie
Batteries de démarrage

● Rapport Annuel
2019

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

DU 24 JUIN 2020

«دراسة احصائية مستقلة مركزة على التجديد أجريت
من قبل معهد العموري للدراسات على عينة مكونة
من 2400 مستهلك تونسي.»

Sommaire

PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL	5
MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL	6
I - ACTIVITE ET RESULTATS	7
A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD	7
1- Le marché	7
2- Les ventes	8
B - Le Groupe	10
1- Les ventes du Groupe	12
II - REALISATIONS	13
A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD	13
1- Fabrication	13
2- Emplois	13
3- Système d'information	15
4- Résultat	17
5- Situation financière	17
6- Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2019	19
7- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	20
8- Le comportement boursier du titre ASSAD	21
9- Programme de rachat d'actions	22
10- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	22
B - Le Groupe	23
1- Résultat consolidé	23
2- Frais de personnel	24
III – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES-L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	25
IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – GROUPE ASSAD	61
V – PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO DU 24 JUIN 2020	90

Présentation de la Société

Dénomination sociale :

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Forme juridique :

Société Anonyme

Objet social : Article 2 des statuts

La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Production :

La société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD est une société industrielle produisant des accumulateurs (batteries de démarrage et batteries industrielles) ainsi que des plaques (semi-produit à base du plomb entrant dans la fabrication des batteries). Les batteries de démarrage sont destinées aux véhicules de transport terrestres, marins et engins de TP ; et les batteries industrielles à la traction (chariot électrique) ainsi qu'aux applications stationnaires (installations de télécommunications par exemple).

Capital social :

Le capital social de la société est de 12 millions de dinars divisé en 12 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune.

Siège social :

Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7

E-Mail : atassad@assad.com.tn

Date de création :

Le 15 Mai 1938

Effectif :

Effectif total moyen en 2019 : 652 dont 51 cadres

Systèmes qualité et environnemental

- Certification environnementale ISO 14001 en 2000
- Certification ISO 9001 version 2000 en 2002
- Certification spécifique au secteur automobile ISO TS 16949 en 2003.

Conseil d'administration

ADMINISTRATEURS

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| ■ Mr. Souheil KALLEL | ■ Président |
| ■ Mr. Abdelwaheb KALLEL | ■ Président d'honneur |
| ■ Mr. Abdelhafidh KALLEL | ■ Administrateur |
| ■ Mr. Sami KALLEL | ■ Administrateur |
| ■ Mme. Emna KALLEL | ■ Administrateur |
| ■ Mr. Slim KALLEL | ■ Administrateur |
| ■ Mr. Mahmoud Ben Mahmoud TRIKI | ■ Administrateur |
| ■ Mme. Nozha Kallel | ■ Administrateur |
| ■ Mr. Mehdi KALLEL | ■ Administrateur |
| ■ Mr Ahmed Ben Ghazi | ■ Administrateur |

Commissaires aux comptes

- Cabinet ZAHAF & Associés Membre de Crowe Global
- Cabinet Associés MTBF Membre de PricewaterhouseCoopers

Message Du Président du Conseil

A lire le jour de l'Assemblée.

Souheil Kallel

Message Du Directeur Général

A lire le jour de l'Assemblée.

Wassel Madani

I - Activité et Résultats

A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

1- Le marché

■ La Batterie de démarrage :

Pour l'année 2019, le marché tunisien des batteries de démarrage a enregistré une croissance estimée de 2,5% par rapport à 2018. L'évolution du volume des ventes de ASSAD a été pour cette même période de 10% et notre part de marché est désormais estimée à 45%.

Après avoir connu une baisse significative en 2018 (-45%), la quantité de batteries importées en 2019 a subi une hausse significative (+49%) due à l'appréciation de dinar et l'arrêt du travail avec le circulaire N°9-2017 du 27 octobre 2017 de la banque centrale, ainsi qu'à l'installation sur le marché d'un nouvel importateur.

■ La Batterie industrielle :

L'activité Batterie industrielle a été transférée à :

- La Joint-venture Enersys-Assad, totalement exportatrice et détenue à 49% par Assad et 51% par le Groupe Américain Enersys. Notons qu'en Janvier 2019 Assad a racheté les parts du groupe Enersys et désormais cette société est entièrement détenue par Assad.
- Enersys Assad Industrial pour les ventes locales et Enersys Assad North Africa pour les exportations principalement en Afrique. Ces 2 dernières sociétés sont entièrement détenues par Assad.

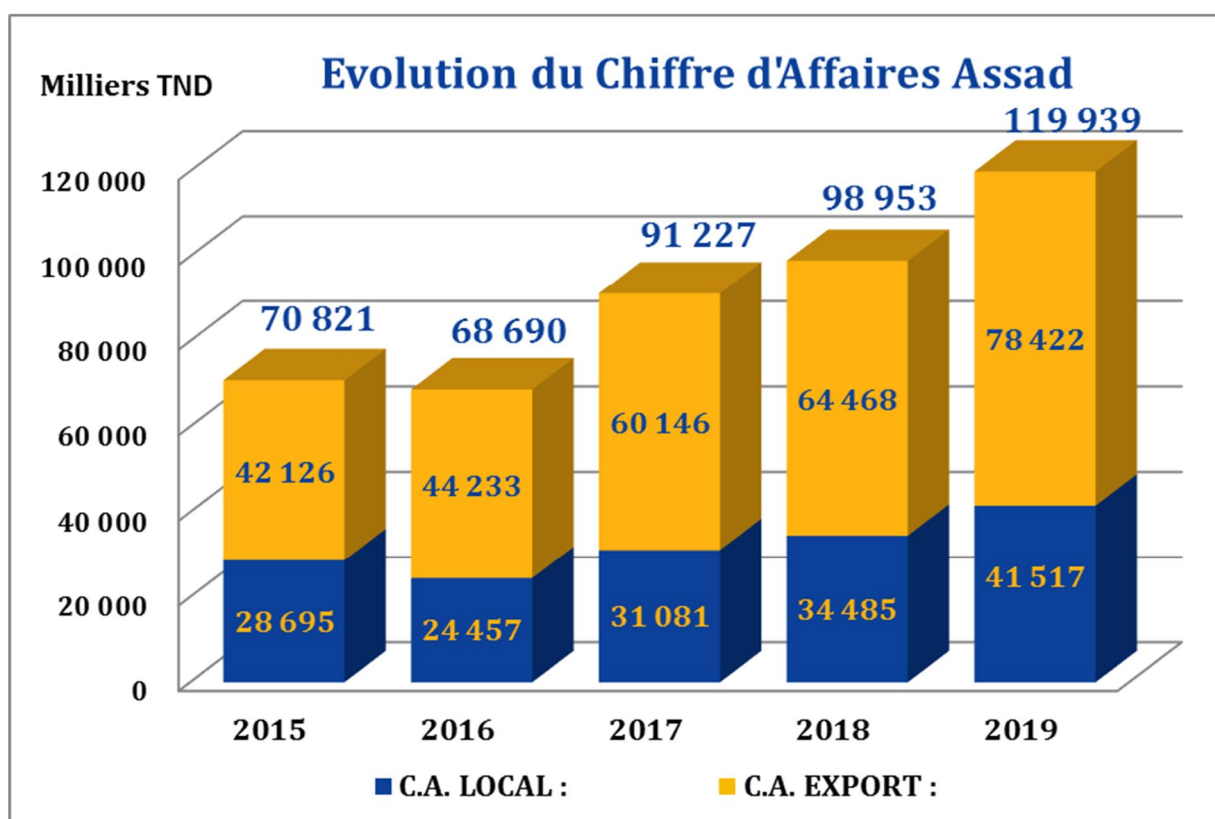
■ La Plaque :

Les ventes de plaques sont destinées essentiellement aux filiales du groupe (ASSAD ALGERIE et ENERSYS-ASSAD) et le reste est écoulé en Europe.

La part du chiffre d'affaires des plaques, en 2019, est de 26,3% du chiffre d'affaires global de ASSAD contre 30,9% en 2018, cette part représente 40,3% du chiffre d'affaires à l'export contre 47,4% en 2018.

2- Les ventes

Désignation	2019	2018	Var 2019 - 2018	
			Valeur	En %
Ventes Locales				
Batteries de Demarrage	41 487 104	34 446 538	7 040 565	20%
Autres	30 199	38 162	-7 963	-21%
TOTAL CAFF LOCAL	41 517 302	34 484 700	7 032 602	20%
% Du CAFF TOTAL	35%	35%		
Ventes Export				
Batteries de Demarrage	39 149 073	30 865 903	8 283 170	27%
Plaques	31 602 364	30 536 450	1 065 914	3%
Autres	7 670 070	3 065 661	4 604 410	150%
TOTAL CAFF EXPORT	78 421 507	64 468 013	13 953 494	22%
% Du CAFF TOTAL	65%	65%		
CAFF TOTAL	119 938 809	98 952 714	20 986 095	21%

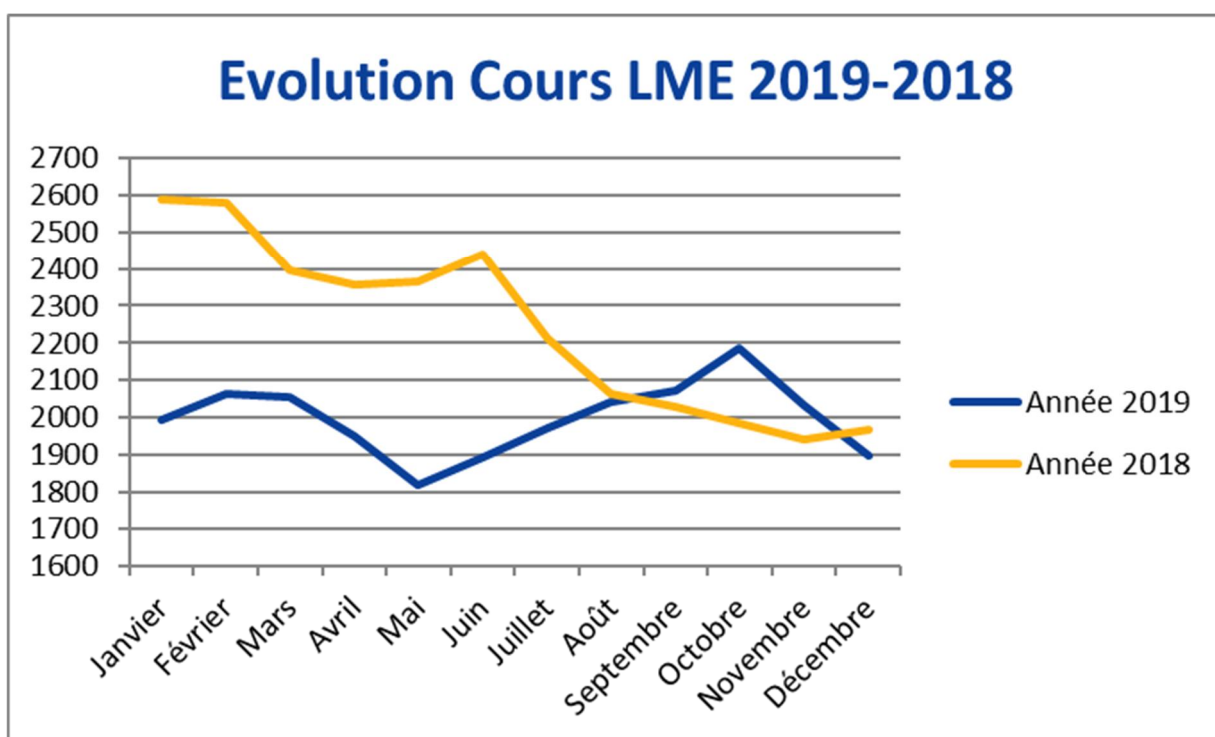


Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, la société a réalisé un chiffre d'affaires, hors autres produits d'exploitation, de 119.938.809 dinars en augmentation de 21% par rapport à l'exercice précédent (98.952.714 TND).

Le chiffre d'affaires local (41,5 millions de dinars) a augmenté de 20% par rapport à l'année dernière (34,5 millions de dinars), soit une augmentation de 20% pour les Batteries de Démarrages.

Le chiffre d'affaires à l'export (78,4 millions de dinars) a enregistré une hausse de 22% par rapport à l'année 2018 (64,5 millions de dinars), soit +27% pour les batteries de démarrage et +3% pour les plaques.

Le cours moyen du plomb (LME) de l'année 2019 (1.998\$) a enregistré une baisse de 11% par rapport au cours moyen de l'année 2018 (2.244\$).



B - Le Groupe

Le groupe des sociétés contrôlées par ASSAD se compose actuellement de :

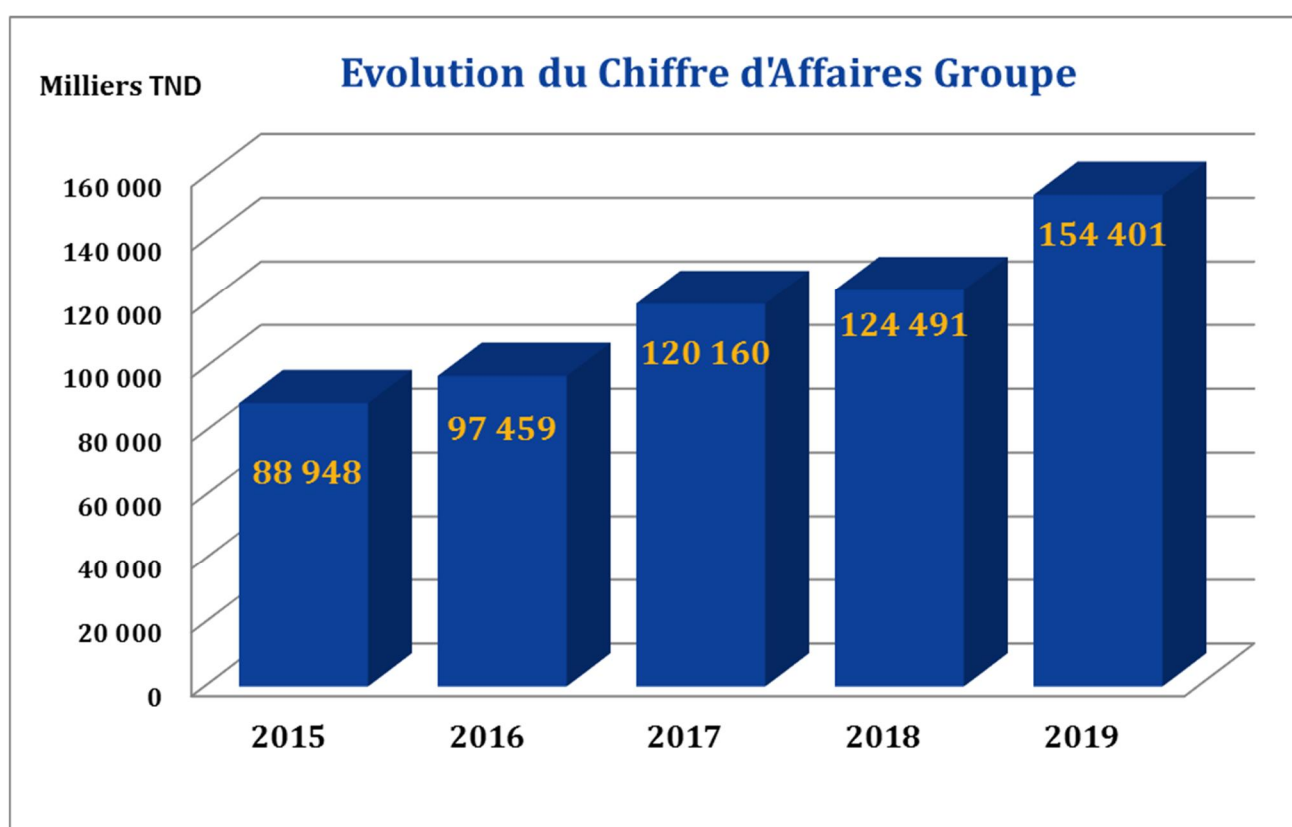
- **ASSAD International** : (société anonyme au capital de 0,9 Millions de dinars, dont 99,9 % détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente à l'export.
- **ACE** : Auto Component Export (SARL au capital de 150 Milles dinars, dont 99,9% détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente sur les territoires Africain et du Moyen Orient.
- **GEELEC** : Général Equipements Electriques (SARL au capital de 50 Milles dinars dont 99,6% détenus par ASSAD) est une société d'importation et vente de produits non fabriqués par les sociétés du Groupe et qui sont utilisés comme complément de gamme pour certains marchés (batteries stationnaires par exemple...).
- **SPA Batteries ASSAD Algérie** : (société par action de droit algérien au capital de l'équivalent de 0,9 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 35 % par ASSAD et 35% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société de production de batteries de démarrage.
- **AS Distribution** : SARL de droit français au capital de 18 Milles euro, dont 92,9 % détenus par ASSAD, est une société commerciale.
- **ENAS** : SARL, totalement exportatrice au capital de 3,445 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de fabrication de batteries industrielles.
- **Energys Assad Industrial** : SARL au capital de 0,900 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de fabrication de batteries industrielles destinées à être écoulées sur le marché local.
- **Energys North Africa** : SARL au capital de 0,300 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de commerce international.

- **ASSAD Batterie Maroc :** (société anonyme de droit Marocain au capital de l'équivalent de 3,1 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 33.33 % par ASSAD et 66.66% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société de production de batteries de démarrage.
- **ASSAD Batterie Cote d'Ivoire :** (société SARL de droit Ivoirien au capital de l'équivalent de 0,240 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 50 % par ASSAD et 50% par ASSAD INTERNATIONAL), est une société commerciale.

1- Les ventes du Groupe

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	Ecart 19/18	Ecart %
Revenus	88 948 407	97 458 597	120 160 216	124 490 790	154 400 900	29 910 110	24.03%

Le chiffre d'affaires total consolidé a augmenté de 24,03% soit +29,9 Millions de dinars (154,4 Millions de dinars en 2019 contre 124,5 en 2018).



II - REALISATIONS

A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

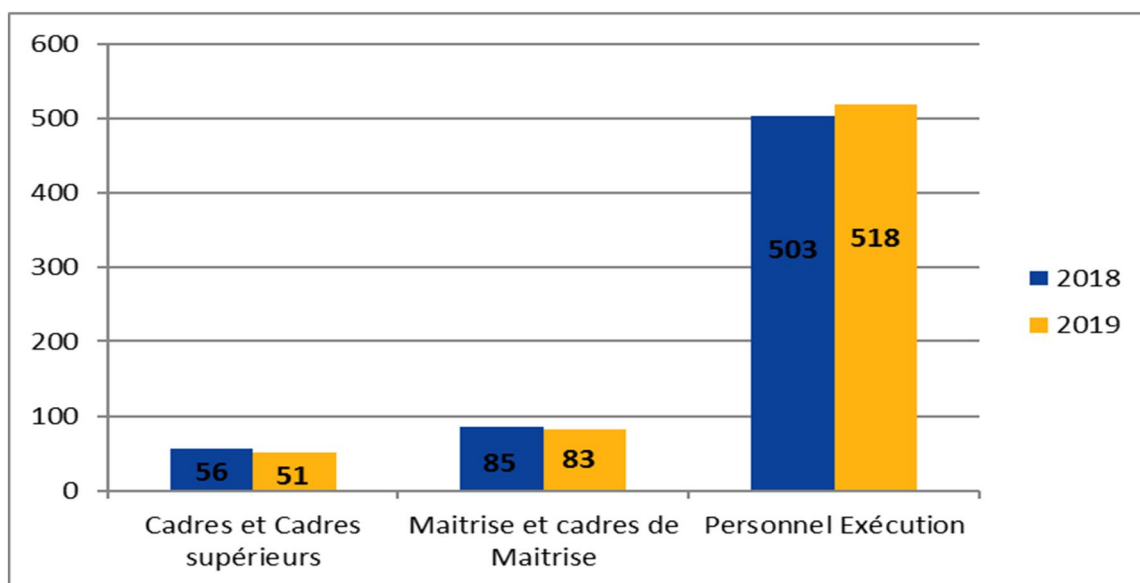
1- Fabrication

La production de l'année 2019 en « équivalent batteries standards » a été de 1,22 millions d'unités contre 1,06 millions en 2018, soit une augmentation de 15.0%.

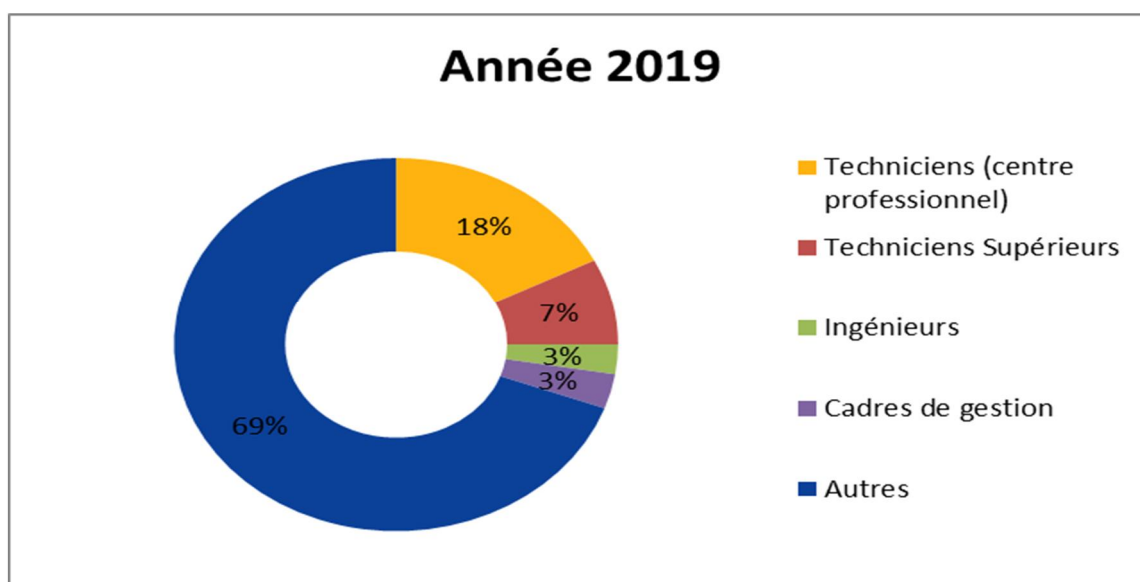
2- Emplois

Le personnel ASSAD pour les deux dernières années se ventile par catégorie comme suit :

■ Effectif



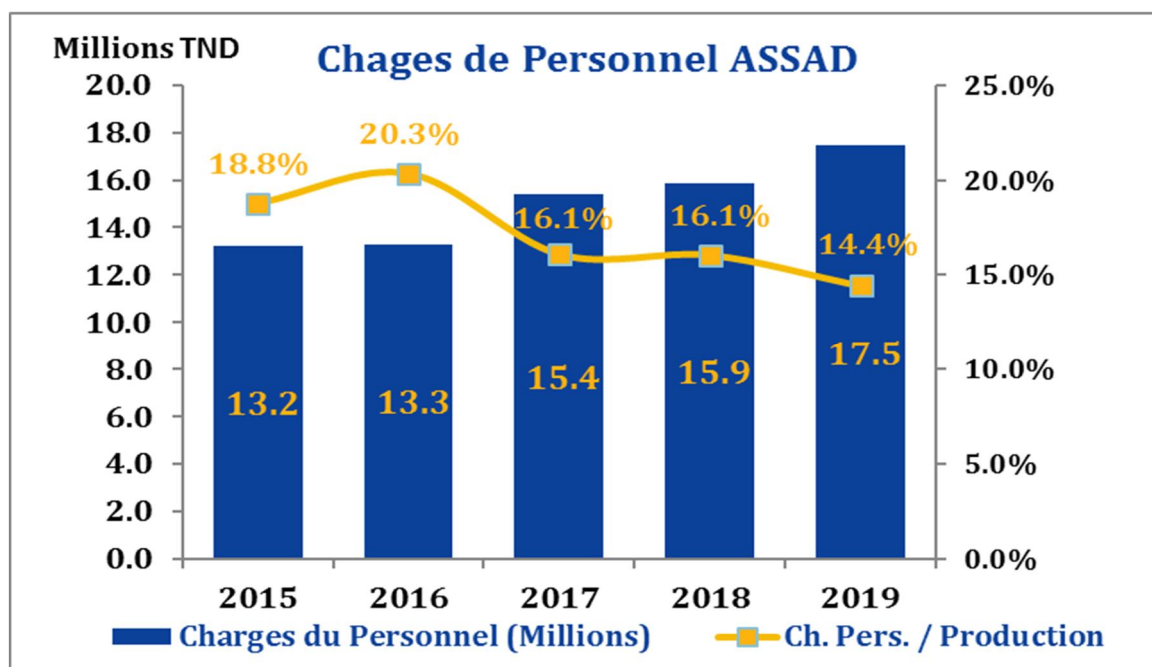
* : il s'agit de l'effectif moyen annuel.



■ Formation :

Les dépenses allouées à la formation du personnel en 2018 étaient de 63.091 dinars pour 430 jours de formation. Celles de 2019 s'élèvent à 64.256 dinars pour 477 jours de formation.

■ Frais de personnel :



Le taux de charge de personnel par rapport à la production a diminué en 2019 par rapport à 2018 à 14,4%.

3- Système d'information

Les actions majeures qui ont été réalisées pour la mise en œuvre d'un système d'information fiable et efficace sont :

■ Exploitation SAP

➤ ASSAD : Monté en version SAP Business One :

Test de tous les process et réalisation d'une montée majeure SAP Business One de la version 9.2 vers la version 9.3.

➤ ASSAD Inter

Développement de tableaux de bords, reporting et formation des utilisateurs.

➤ ASSAD Algérie :

Des missions de la DSI et d'autres directions ont été réalisées pour la mise en place de SAP Chez ASSAD Algérie

- Création d'une nouvelle base de données avec reprises et nettoyage des données de bases (Articles, clients, etc...).
- Activation, paramétrage, déploiement et formation des utilisateurs.
- Assistance pour la reprise des données de l'ancien système.
- Développement de quelques états de sorties.

■ Transition Infrastructure IT ENERSYS ASSAD sur ASSAD

Un projet de Transition de l'infrastructure IT de ENAS sur ASSAD a été mené pour :

- Intégrer tous les utilisateurs sur le même domaine ASSAD.
- Intégrer tous les utilisateurs sur la solution de messagerie Exchange ASSAD.
- Intégrer toutes l'infrastructure sur le même réseau Local ASSAD.

■ Sécurité & Réseau :

- *Amélioration de la sécurité Informatique par la mise en place d'un nouveau Firewall permettant de mieux contrôler l'accès INTERNET et sécurisé notre réseau d'éventuelles attaques.*
- *Projets d'infrastructure réseau :*
 - Mise en place d'un réseau Wifi professionnel à BOUARGOUB pour améliorer l'accès des PDA et des utilisateurs équipés de Laptops.
 - Mise en Service de nouveaux Switch Administrables pour la segmentation et l'optimisation du trafic réseau.

■ Changement ERP:

- *Etude et consultation des représentants régionaux SAP Nord Afrique pour migrer l'ERP SAP Business One vers une nouveau Système permettant la transformation digitale de l'entreprise, décision prise en 2019 d'opter pour la solution phare SAP S/4HANA pour le groupe ASSAD.*
- *Achat des licences et signature du contrat d'intégration avec l'intégrateur local WYNSYS pour un projet en 2020 et démarrage d'exploitation en 2021.*

4- Résultat

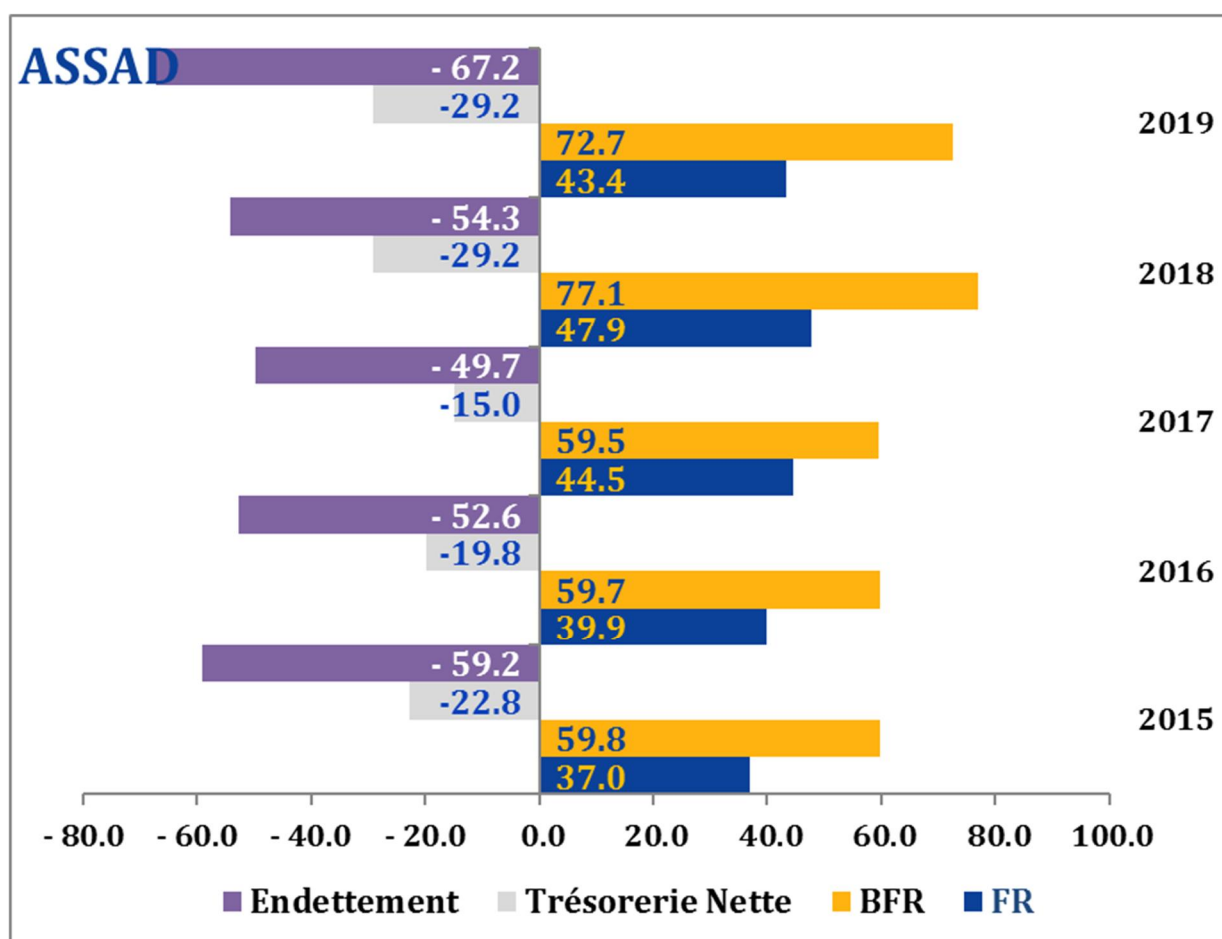
Le résultat net au 31/12/2019 s'est soldé par un bénéfice de 7.478.722 Dinars contre un résultat de 8.037.117 Dinars enregistré au titre de l'année 2018 soit une diminution de 7%.

Société Mère

('000) dinars	2019	2018	Var 2019 - 2018	
			Valeur	En %
Chiffre d'affaires	119 939	98 953	20 986	21%
Var de stock PF&SF	1 153	-236	1 389	-588%
Production (P°)	121 092	98 717	22 375	23%
Achats consommés	80 943	62 837	18 106	29%
Marge Brute	40 149	35 879	4 269	12%
% Marge sur P°	33%	36%		
Résultat d'exploitation	13 058	9 186	3 872	42%
% Marge sur CA	11%	9%		
Résultat Net	7 479	8 037	-558	-7%
% Marge sur CA	6%	8%		

5- Situation financière

En Millions de Dinars	2015	2016	2017	2018	2019
Capitaux propres	37.8	38.9	46.6	51.0	54.2
Passifs non courants	35.8	32.3	28.9	26.9	22.0
Capitaux permanents	73.7	71.2	75.5	77.8	76.2
Fonds de roulement	37.0	39.9	44.5	47.9	43.4
% Evolution	-13.2%	7.8%	11.5%	7.5%	-9.3%
Besoin en fonds de roulement	59.8	59.7	59.5	77.1	72.7
% Evolution	-2.5%	-0.1%	-0.4%	29.6%	-5.7%
Trésorerie nette	-22.8	-19.8	-15.0	-29.2	-29.2



6- Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2019

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Réserves Extraordinaires	Prime de fusion	Bonis de fusion	Réserves à régime spécial devenues disponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2016 avant affectation du résultat 2016	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	-67 092	5 967 517	1 082 816	0	37 364 504
Affectation bénéfices 2016 (AGO du 09/05/2017)											1 082 816	-1 082 816		0
Dividendes à verser sur exercice 2016											-720 000			-720 000
Solde au 31/12/2016 après affectation du résultat 2016	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	-67 092	6 330 333	0	0	36 644 504
Résultat de l'exercice 2017												7 157 683		7 157 683
Subvention d'investissement - amt subvention										-70 413				-70 413
Actions propres										594 517				594 517
Solde au 31/12/2017 avant affectation du résultat 2017	12 000 000	1 656 000	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	2 977 712	457 012	6 330 333	7 157 683	0	44 326 292
Affectation bénéfices 2017 (AGO du 28/06/2018)											7 157 683	-7 157 683		0
Dividendes à verser sur exercice 2017		-460 403							-2 977 712		-761 885			-4 200 000
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	12 000 000	1 195 597	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	0	457 012	12 726 131	0	0	40 126 292
Résultat de l'exercice 2018												8 037 117		8 037 117
Subvention d'investissement - amt subvention										-70 413				-70 413
Solde au 31/12/2018 avant affectation du résultat 2018	12 000 000	1 195 597	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	0	386 599	12 726 131	8 037 117	0	48 092 996
Affectation bénéfices 2018 (AGO du 12/06/2019)											8 037 117	-8 037 117		0
Affectation réserves ordinaires (AGO du 12/06/2019)				20 000 000							-20 000 000			0
Dividendes à verser sur exercice 2018								-4 200 000						-4 200 000
Solde au 31/12/2018 après affectation du résultat 2018	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	5 800 000	0	0	386 599	763 248	0	0	43 892 996

7- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

■ Etat de résultats :

RUBRIQUES	2015	2016	2017	2018	2019
Vente Local	28 695	24 457	31 081	34 485	41 517
Vente Export	42 126	44 233	60 146	64 468	78 422
VENTE TOTALE	70 821	68 690	91 227	98 953	119 939
Variation Stocks PF & SF	-568	-3 422	4 396	-236	1 153
PRODUCTION	70 253	65 267	95 623	98 717	121 092
Autres Produits d'Exploitation	460	484	505	667	550
ACHATS CONSOMMES	44 921	36 609	57 008	62 837	80 943
CHARGES D'EXPLOITATION	23 180	23 859	27 821	27 360	27 641
Charges du personnel+Personnel sous-traitant	13 196	13 276	15 398	15 851	17 477
Amortissements & provisions	6 738	7 743	8 034	5 480	3 368
Autres charges d'exploitations	3 246	2 840	4 390	6 030	6 796
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 612	5 284	11 299	9 186	13 058
Charges Financières	4 434	4 562	3 363	2 078	6 280
Produits de Participation	1 326	770	489	2 016	3 995
Autres Gains Ordinaires	50	75	91	56	-1 987
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-446	1 566	8 516	9 180	8 787
Impot sur les sociétés	91	483	1 358	1 143	1 308
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-538	1 083	7 158	8 037	7 479

■ Indicateurs d'activité :

INDICATEURS	AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019
1/ Chiffre d'affaires	70 821	68 690	91 227	98 953	119 939
- CA Local	28 695	24 457	31 081	34 485	41 517
- CA Export	42 126	44 233	60 146	64 468	78 422
2/ Production (en équivalent "Batterie Standard")	1 124 892	973 665	1 103 751	1 061 263	1 220 498
3/ Investissements	3 880	1 103	5 882	3 318	7 565
- Investissements	2 259	1 103	3 452	3 013	4 201
- Investissements financiers (titres)	1 621	0	2 430	305	3 365
4/ Endettement	59 195	52 635	49 658	54 266	67 196
- Dettes à moyen et long terme	35 842	32 269	28 867	26 864	21 996
- Crédits de gestion	23 353	20 367	20 791	27 402	45 200

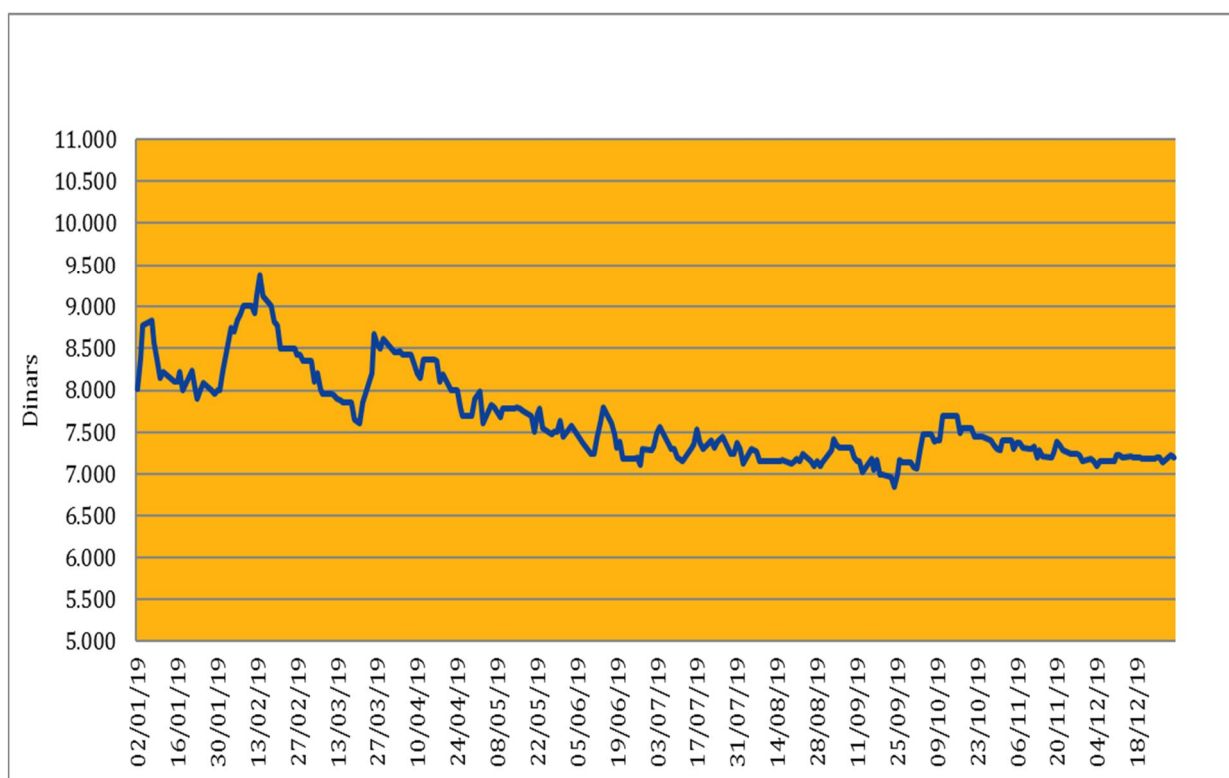
*Au 31-12

8- Le comportement boursier du titre ASSAD

■ Les indices :

Indicateurs 2019	31/12/2019
Nombre de titres admis	12 000 000
Cours fin de période	7.200
Capitalisation boursière	86 400 000
Nombre de titres échangés (depuis le 02/01/2019)	1 519 778
Cours le plus haut de l'année 2019	9.370
Cours le plus bas de l'année 2019	6.850
Rendement de la période	-5.86%
Dividende de l'exercice 2018 encaissé en 2019	0.350

■ L'évolution du cours de l'action ASSAD du 01/01/2019 au 31/12/2019 :



9- Programme de rachat d'actions

Suivant le PV du 23 février 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Cette autorisation a été renouvelée par l'AGO du 09-05-2017 pour une période de trois ans.

Au cours de l'exercice 2017, la société a vendu toutes ses propres actions déjà acquises et ainsi la société ne dispose d'aucune action propre au 31-12-2017.

Au cours de l'exercice 2018, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

Au cours de l'exercice 2019, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

10- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. La baisse des activités liée à cette pandémie et les mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Outre cet évènement, la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2019 et la date d'arrêté ou de publication des états financiers, des évènements qui entraîneraient des modifications significatives de l'actif ou du passif.

B - Le Groupe

1- Résultat consolidé

Le résultat net consolidé a diminué de 5,325 Millions de dinars (3,576 Millions TND au 31/12/19 contre 8,901 Millions TND au 31/12/18).

('000) dinars	2019	2018	Var 2019 - 2018	
			Valeur	En %
Chiffre d'affaires	154 401	124 491	29 910	24%
Var de stock PF&SF	-1 866	1 299	-3 165	-244%
Production (P°)	152 535	125 789	26 745	21%
Achats consommés	95 550	77 036	18 513	24%
Marge Brute	56 985	48 753	8 232	17%
% Marge sur P°	37%	39%		
Résultat d'exploitation	14 823	9 404	5 418	58%
% Marge sur CA	10%	8%		
Résultat Net	3 576	8 901	-5 325	-60%
% Marge sur CA	2%	7%		

La marge brute consolidée groupe a augmenté entre 2018 et 2019 en valeur absolue de 8,2 Millions de dinars en passant de 48,8 Millions de dinars en 2018 à 57,0 Millions de dinars en 2019.

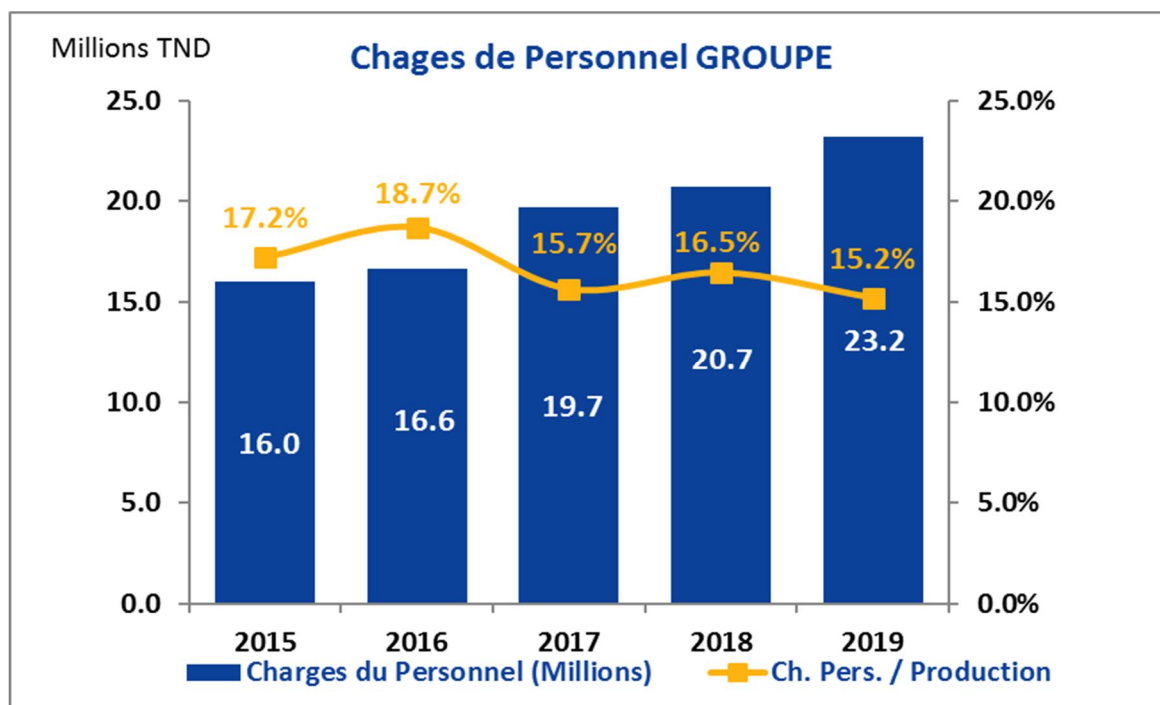
Le taux de marge brute consolidé est passé de 39% en 2018 à 37% en 2019, soit une diminution de 2 points.

Le résultat d'exploitation a enregistré une augmentation d'environ 5,4 Millions de dinars entre 2018 et 2019, en passant de 9,4 Millions de dinars en 2018 à 14,8 Millions de dinars en 2019.

Le taux de marge nette consolidé est passé de 7% en 2018 à 2% en 2019.

2- Frais de personnel

Les frais du personnel consolidés ont évolué au cours des dernières années comme suit :



III – Rapport des commissaires aux comptes - L'Accumulateur Tunisien Assad

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	140 071 431 TND
Un chiffre d'affaires de	119 938 809 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	7 478 722 TND

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Évaluation des titres de participation**

- Description de la question clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les titres de participation, figurant au bilan pour un montant net de 11 743 712 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques pour certains titres, soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique) pour d'autres titres.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été prise en compte

Observation

Nous attirons l'attention sur la note IV aux états financiers, dans laquelle la direction décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID-19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans

des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 22 mai 2020

Les Commissaires Aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2019

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- En date du 07 janvier 2019, le conseil d'administration de la société a autorisé la signature de la convention de remboursement anticipé des obligations convertibles en actions émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014 souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars. Ledit remboursement a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019.
- En date du 19 avril 2019, le conseil d'administration de la société donne son accord pour contracter les crédits nécessaires pour le règlement anticipé des Obligations Convertibles en Actions tel que décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2% et remboursable sur une durée de 7 ans.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2,5% et remboursable sur une durée de 7 ans.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2,5% et remboursable sur une durée de 7 ans.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International » le 1^{er} mai 2007. Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 61 572 DT hors taxes.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) le 1^{er} juillet 2008 portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 402 486 DT hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2019, les revenus provenant de la refacturation des frais communs à la société « ENAS » s'élèvent à 205 369 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	352 626
ASSAD INTERNATIONAL	402 293
Total	754 919

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL », « ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration courant l'exercice 2019 se compose d'une rémunération annuelle brute de 183 339 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 52 080 Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- La rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration courant l'exercice 2019 totalise un montant brut de 110 000 Dinars. Cette rémunération a été autorisée par votre conseil d'administration du 23 août 2017 qui a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- La rémunération du Directeur Général courant l'exercice 2019 totalise un montant annuel brut de 161 689 Dinars avec une prime de bilan brute de 22 086 dinars. En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut égal à 83 849 Dinars et d'une prime de bilan brute de 20 878 Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- En 2019, un montant de 12 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 DT par membre et par an et ce, conformément à la résolution du conseil d'administration du 07 juin 2011.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut de 75 502 DT.
- L'administrateur M. Slim Kallel perçoit un salaire en tant que directeur commercial de la société du groupe, « ASSAD INTERNATIONAL », d'un montant brut de 132 851 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 22 mai 2020

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

**Les états financiers de l'exercice clos
au 31 Décembre 2019**

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-19	31-déc-18
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 293 859	1 279 571
Moins : amortissement		-1 276 120	-1 242 461
Total	(B.1)	17 739	37 110
Immobilisations corporelles		84 505 327	80 318 751
Moins : amortissement		-63 424 307	-59 228 901
Total	(B.2)	21 081 020	21 089 850
Immobilisations financières		12 094 854	8 886 414
Moins : Provisions		-400 299	-185 724
Total	(B.3)	11 694 555	8 700 690
Total des actifs immobilisés		32 793 314	29 827 650
Total des actifs non courants		32 793 314	29 827 650
ACTIFS COURANTS			
Stocks		28 757 678	25 528 461
Moins : Provisions		-480 833	-640 921
Total	(B.4)	28 276 845	24 887 540
Clients et comptes rattachés		66 088 554	61 825 498
Moins : Provisions		-3 047 921	-3 105 059
Total	(B.5)	63 040 633	58 720 439
Autres actifs courants		13 281 051	10 679 587
Moins : Provisions		-466 833	-1 652 352
Total	(B.6)	12 814 218	9 027 235
Placement et autres actifs financiers	(B.7)	360 317	273 661
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 786 104	297 053
Total des actifs courants		107 278 117	93 205 928
Total des actifs		140 071 431	123 033 578

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-19	31-déc-18
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves		30 743 148	14 943 148
Autres capitaux propres		316 188	386 599
Résultats reportés		763 249	12 726 132
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 822 585	40 055 879
Résultat de l'exercice		7 478 722	8 037 117
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	51 301 307	48 092 996
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	(B.10)	21 996 329	26 863 992
Provisions	(B.11)	2 944 235	2 881 708
Total des passifs non courants		24 940 564	29 745 700
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	8 217 240	7 925 243
Autres passifs courants	(B.13)	10 412 458	9 867 311
Concours banc. et autres passifs financiers	(B.14)	45 199 862	27 402 328
Total des passifs courants		63 829 560	45 194 882
Total des passifs		88 770 124	74 940 582
Total des capitaux propres et des passifs		140 071 431	123 033 578

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(R.1)	119 938 809	98 952 713
Ventes locales		41 517 302	34 484 700
Ventes à l'exportation		78 421 507	64 468 013
Autres produits d'exploitation	(R.2)	549 742	666 951
Total des produits d'exploitation		120 488 551	99 619 664
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	(R.3)	-1 152 905	236 125
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	80 943 108	62 837 442
Charges de personnel	(R.5)	17 373 323	15 761 752
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	3 368 030	5 479 543
Autres charges d'exploitation	(R.7)	6 899 210	5 443 579
Total des charges d'exploitation		107 430 766	89 758 441
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 057 785	9 861 223
Produits des placements	(R.8)	3 995 448	2 015 586
Charges financières nettes	(R.9)	-6 280 036	-2 077 559
Autres gains ordinaires	(R.10)	20 677	56 039
Autres pertes ordinaires	(R.11)	-2 007 352	-613 272
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 786 522	9 242 017
Impôt sur les bénéfices	(R.12)	1 307 800	1 204 900
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 478 722	8 037 117

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	2019	2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		7 478 722	8 037 117
Ajustements pour :			
* Amortissements & provisions	(F.1)	5 844 036	7 440 598
* Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-2 476 006	-1 961 055
* Variation des :			
- Variation des stocks	(F.3)	-3 229 217	-3 160 059
- Variation des créances	(F.4)	-4 263 056	-15 648 315
- Variation des autres actifs	(F.5)	-2 590 963	2 090 652
- Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-86 656	-81 285
- Variation des fournisseurs	(F.7)	291 997	3 711 724
- Variation des autres passifs	(F.8)	-1 706 634	-3 014 344
* Autres ajustements :			
- Plus ou moins-value de cession		-17 000	-26 400
- Quote-part subvention d'investissement		-70 413	-70 413
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		-825 190	-2 681 781
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition D'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-4 194 133	-2 950 111
- Encaissement provenant de la cession D'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.10)	17 000	26 400
- Décaissement provenant de l'acquisition D'immobilisations financières	(F.11)	-18 750	-556 681
- Encaissement provenant de la cession D'immobilisations financières	(F.12)	156 070	128 920
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-4 039 813	-3 351 472
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Dividendes et autres distributions		-5 172 133	-1 002 885
- Encaissement provenant des emprunts		25 000 000	0
- Remboursement OCA		-25 000 000	0
- Remboursement d'emprunts	(F.13)	-2 221 005	-3 408 900
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-7 393 138	-4 411 785
VARIATION DE TRESORERIE		-12 258 141	-10 445 038
Trésorerie au début de l'exercice	(F.14)	-24 831 646	-14 386 608
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.15)	-37 089 787	-24 831 646

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2019

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12 000 000 de dinars, est divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500 000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 31 décembre 2019 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. La baisse des activités liée à cette pandémie et les mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Outre cet événement, la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2019 et la date d'arrêt ou de publication des états financiers, des événements qui entraîneraient des modifications significatives de l'actif ou du passif.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Logiciels	1 095 793	1 081 505
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 293 859	1 279 571
Amortissements "Logiciels"	-1 078 054	-1 044 395
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total Amortissement	-1 276 120	-1 242 461
Total Net	17 739	37 110

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 183
Installations générales des bâtiments	4 140 557	4 109 030
Matériel et outillage industriel	51 750 457	48 794 751
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	1 567 897
Matériel de transport	2 411 318	1 886 082
AAI généraux	5 933 950	5 925 248
Equipement de bureaux	866 136	840 336
Matériel informatique	1 176 971	1 093 676
Immobilisations en cours	1 338 284	1 105 879
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 466 595	1 421 431
Total	84 505 327	80 318 751
Total Amortissement	-63 424 307	-59 228 901
Total Net	21 081 020	21 089 850

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Tableau des Immobilisations et Amortissements au 31 Décembre 2019

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 31/12/2019
	AU 31/12/2018	ACQUISITIONS	RECLASSEMENTS	CESSIONS	AU 31/12/2019	ANTERIEUR	REPRISE	DOTATIONS AU 31/12/2019	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	1 081 505	14 288	0	0	1 095 793	1 044 395	0	33 659	1 078 054	17 739
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	0	198 066	198 066	0	0	198 066	0
Sous total	1 279 571	14288	0	0	1 293 859	1 242 461	0	33 659	1 276 120	17 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 740 433	0	0	0	4 740 433	0	0	0	0	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	0	0	0	30 805	14 733	0	3 079	17 812	12 993
Bâtiments	8 803 182	0	0	0	8 803 182	6 492 724	0	285 220	6 777 944	2 025 238
Installations générales des bâtiments	4 109 030	0	31 527	0	4 140 557	2 890 361	0	232 256	3 122 617	1 017 940
Matériel Industriels	41 582 907	0	2 506 796	0	44 089 703	33 972 662	0	2 556 097	36 528 759	7 560 944
Outillage Industriel	7 211 844	0	448 910	0	7 660 754	5 705 270	0	459 100	6 164 370	1 496 384
AAI du matériel et outillage industriel	1 567 897	0	278 742	0	1 846 639	1 274 739	0	120 406	1 395 145	451 494
Matériels de Transports de Biens	1 301 062	0	114 351	-30 160	1 385 253	898 506	-30 160	124 173	992 519	392 734
Matériels de Transports de Personnes	585 021	0	441 044	0	1 026 065	459 630	0	70 040	529 670	496 395
AAI généraux	5 925 248	0	8 702	0	5 933 950	4 373 391	0	311 407	4 684 798	1 249 152
Equipement de bureaux	840 336	0	25 800	0	866 136	722 391	0	20 055	742 446	123 690
Matériel informatique	1 093 676	0	91 568	-8 273	1 176 971	1 019 538	-8 273	45 137	1 056 402	120 569
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 421 431	0	45 164	0	1 466 595	1 404 956	0	6 869	1 411 825	54 770
Immobilisations en cours	1 105 879	4 225 009	-3 992 604	0	1 338 284	0	0	0	0	1 338 284
Sous total	80 318 751	4 225 009	0	-38 433	84 505 327	59 228 901	-38 433	4 233 839	63 424 307	21 081 020
Total Général	81 598 322	4 239 297	0	-38 433	85 799 186	60 471 362	-38 433	4 267 498	64 700 427	21 098 759

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Titres de participations	11 743 712	8 379 202
Prêts au personnel	22 159	113 702
Dépôts et cautionnements	288 983	333 510
Obligations	40 000	60 000
Total brut immobilisations financières	12 094 854	8 886 414
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-400 299	-185 724
Total net	11 694 555	8 700 690

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	5 033 810	1 688 050
Mediterranean Institue of Technologie (MIT/Medtech)	165 000	90 000
Montant Non Libéré (MEDTECH)	-56 250	0
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	11 743 712	8 379 202

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Matières premières	7 780 683	7 120 185
Matières consommables	2 349 094	2 290 794
Pièces de rechange	4 808 333	3 450 819
Produits finis	2 610 700	1 869 127
Produits intermédiaires	11 208 868	10 797 536
(-) Provisions	-480 833	-640 921
Total	28 276 845	24 887 540

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients ordinaires	59 342 483	56 447 024
Clients effets en portefeuille	3 460 418	1 903 887
Clients chèques à encaisser	237 732	369 528
Clients douteux	3 047 921	3 105 059
Total brut	66 088 554	61 825 498
Provision pour dépréciation des créances clients	-3 047 921	-3 105 059
Total net	63 040 633	58 720 439

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs avances et acomptes	163 711	64 964
Fournisseurs débiteurs	51 352	47 423
Personnel avances et acomptes	145 000	51 146
Etat, retenues à la source	1 602 369	2 784 706
Etat, Autres Report	468	0
Etat, Report de TVA	2 737 676	689 837
Etat, TVA déductible	14 204	32 618
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	7 980 818	6 050 737
Charges constatées d'avance	438 067	248 945
Autres débiteurs	95 678	37 378
Produits à recevoir	51 708	671 833
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-466 833	-1 652 352
Total	12 814 218	9 027 235

B-7 Placement et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Prêts au personnel (échéance à -1an)	270 963	211 021
Titres SICAV	89 354	62 640
Total	360 317	273 661

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Effets remis à l'encaissement	28 706	12 475
Effets remis à l'escompte	10 647	200 662
Autres organismes financiers (AFC)	34	25
UBCI Megrine	22	0
Attijari Bank Bouargoub	31 815	0
BT	79	20 196

BNA	607 226	0
STB Ben Arous	42 537	48 537
BIAT Al Jazira	238 519	6 774
BIAT en Euro	677 300	0
BIAT en Dollar	1 138 671	0
UIB	0	1 767
Caisses	10 548	6 617
Total	2 786 104	297 053

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales (a)	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées (a)	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires (a)	5 800 000	10 000 000
Réserves ordinaires (a)	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	20 000 0000	0
Prime d'émission (a)	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	98 580	168 991
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	763 249	12 726 132
Résultat de l'exercice	7 478 722	8 037 117
Total	51 301 307	48 092 996

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1.200.000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1.147.551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 5.800.000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1.400.000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1.195.597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2019

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (Antérieurs à 2014)	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	457 011	761 885	1 400 000	5 568 449	7 157 683	44 326 291
Affectation Résultat 2017									7 157 683	-7 157 683	0
Subv. Inscrite au Compte de Résultat						-70 412					-70 412
Dividendes			-3 438 115				-761 885				-4 200 000
Actions propres											0
Résultat au 31/12/2018										8 037 117	8 037 117
Solde au 31/12/2018	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	10 000 000	386 599	0	1 400 000	12 726 132	8 037 117	48 092 996
Affectation Résultat 2018									8 037 117	-8 037 117	0
Subv. Inscrite au Compte de Résultat						-70 411					-70 411
Dividendes					-4 200 000						-4 200 000
Affectation réserves ordinaires								20 000 000	-20 000 000		0
Résultat au 31/12/2019										7 478 722	7 478 722
Solde au 31/12/2019	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	5 800 000	316 188	0	21 400 000	763 249	7 478 722	51 301 307

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Emprunt obligataire convertible en actions *	0	25 000 000
Emprunts bancaires	21 816 305	1 671 768
Emprunts Leasing	180 024	192 224
Total	21 996 329	26 863 992

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Provisions pour risques et charges	2 387 151	2 398 355
Provisions pour garanties données	557 084	483 353
Total	2 944 235	2 881 708

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs locaux et étrangers	6 463 541	6 571 280
Fournisseurs retenues de garantie	16 427	23 445
Fournisseurs effets à payer	1 661 734	1 057 812
Fournisseurs factures non parvenues	75 538	272 706
Total	8 217 240	7 925 243

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Etat impôts sur les bénéfices	1 307 800	1 142 625
Personnel autres charges à payer	3 532 120	3 115 740
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	99 666	1 071 800
Prêts personnel CNSS	648	732
Charges à payer	244 355	2 508 360
Personnel rémunérations dues	14 634	683 725
Créditeurs divers	3 127 290	61 242
Autres	870	870
CNSS	1 194 904	1 071 922
Assurance Groupe	0	27 355
Etat Impôts et taxes à payer	225 025	142 826
UGTT	12 361	5 910
Clients - avoirs à établir	618 581	0
Total	10 412 458	9 867 311

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Echéances à moins d'un an sur emprunts	4 855 462	2 155 348
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	56 622	64 914
Intérêts courus	411 887	53 367
Divers crédits de gestion à court terme	32 274 513	19 598 832
BIAT Agence des affaires	5 585 430	1 683 250
Attijari Bank Bouargoub	0	14 085
ATB	80 767	137 330
BNA	0	2 725 345
UBCI Megrine	1 001 267	267 616
BIAT Al Jazira 2	0	5 584
Attijari Bank Megrine	784 727	696 657
UIB	149 187	0
Total	45 199 862	27 402 328

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Revenus**

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Ventes locales batteries de démarrage	41 318 002	34 436 367
Autres revenus locaux	36 025	48 334
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	39 149 073	30 865 903
Ventes à l'exportation de plaques	31 602 364	30 536 450
Ventes à l'export de Plomb	5 630 281	1 400 841
Autres revenus à l'export	2 039 789	1 664 818
Autres revenus	163 275	0
Total	119 938 809	98 952 713

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Quote-part subventions	70 412	70 412
Loyer et autres services	477 330	577 398
Jetons de présence	2 000	19 141
Total	549 742	666 951

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Produits finis	-741 573	665 153
Produits intermédiaires	-411 332	-429 028
Total	-1 152 905	236 125

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Achats matières premières	82 597 975	65 768 426
Achats matières consommables	421 445	465 199
Variations stocks matières premières	-660 498	-2 477 953
Variations stocks matières consommables	-1 415 814	-918 230
Total	80 943 108	62 837 442

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Salaires et indemnités représentatives	14 221 487	12 945 650
Cotisations de sécurité sociale	2 939 145	2 622 298
Autres charges de personnel	212 691	193 804
Total	17 373 323	15 761 752

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Dot. Amort. logiciel	33 659	46 053
Dot. Amort. Bâtiments et aménagements terrains	288 298	416 745
Dot. Amort. agencement et aménagement	664 069	679 798
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 015 197	3 394 162
Dot. Amort. matériel de transport (nettes des transferts de charges)	183 712	102 518
Dot. Amort. équipement de bureau	20 055	21 207
Dot. Amort. matériel informatique	45 137	26 201
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	6 870	117 861
Dot. aux provisions clients douteux	565 988	875 708
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	214 575	137 951
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	135 751	517 907
Dot. aux provisions pour garantie donnée	73 731	77 000
Dot. aux provisions pour IDR	236 676	45 995
Dot. aux provisions pour risques et charges	360 318	981 492
TOTAL	5 844 036	7 440 598
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-295 839	-1 156 489
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-148 168	-120 427
Reprises sur provisions pour risques et charges	-371 522	-497 139
Autres Reprises sur provisions	-1 660 477	-187 000
TOTAL	-2 476 006	-1 961 055
Total Net	3 368 030	5 479 543

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Loyer	436 009	281 738
Entretiens et réparations	987 021	1 040 413
Assurances	271 617	205 961
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	1 073 909	890 898
Rémunérations comité permanent d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	106 498	83 655
Personnel extérieur (travaux en régie)	73 287	89 599
Publicité et propagandes	436 755	564 343
Autres transports	826 283	467 772
Voyages, déplacements, mission et réceptions	359 005	236 709
Frais postaux	115 761	119 136
Divers frais de services bancaires	797 942	323 274
Dons accordés	222 591	149 427
Jetons de présence	120 000	180 000
T.F.P. et FOPROLOS	298 460	310 375
TCL	186 415	152 401
Taxes de circulation	41 109	36 518
Droit d'enregistrement et autres taxes	100 707	14 757
Autres charges d'exploitation	433 841	284 603
Total	6 899 210	5 443 579

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Dividendes Assad Algérie	688 248	497 952
Dividendes Assad International	0	1 510 434
Dividendes ENAS	3 307 200	0
Autres Dividendes	0	7 200
Total	3 995 448	2 015 586

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Échelles d'intérêts	939 155	623 711
Agios sur escomptes	279 646	231 053
Intérêts sur crédits bancaires	1 858 811	1 318 074
Intérêts sur emprunt OCA	1 642 089	2 062 500
Gains de change	-1 191 427	-3 869 235
Pertes de change	2 115 531	1 284 909
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	653 249	439 913
Intérêt des prêts	-21 994	-22 819
Intérêt des autres dettes	4 976	9 453
Total	6 280 036	2 077 559

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Produit de cession	17 000	26 400
Autres profits divers	3 677	29 639
Total	20 677	56 039

R-11 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Pertes sur créances irrécouvrables	1 660 522	-
Autres pertes	346 830	613 272
Total	2 007 352	613 272

R-12 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Impôts sur les sociétés	1 307 800	1 204 900
Total	1 307 800	1 204 900

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. logiciel	33 659
Dot. Amort. bâtiments	288 298
Dot. Amort. agencement et aménagement	664 069
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 015 197
Dot. Amort. matériel de transport	183 712
Dot. Amort. équipement de bureau	20 055
Dot. Amort. matériel informatique	45 137
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	6 870
Dot. aux provisions clients douteux	565 988
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	135 751
Dot. aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	214 575
Dot. aux provisions pour garantie donnée	73 731
Dot. aux provisions pour IDR	236 676
Dot. aux provisions pour risques et charges	360 318
Total	5 844 036

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-295 839
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-148 168
Reprises pour risque et charges	-371 522
Autres reprises sur provision	-1 660 477
Total	-2 476 006

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Matières premières	7 120 185	7 780 683	-660 498
Matières consommables	2 290 794	2 349 094	-58 300
Pièces de rechange	3 450 819	4 808 333	-1 357 514
Produits finis	1 869 127	2 610 700	-741 573
Produits intermédiaires	10 797 536	11 208 868	-411 332
Total	25 528 461	28 757 678	-3 229 217

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Clients ordinaires	56 447 024	59 342 483	-2 947 411
Clients douteux	3 105 059	3 047 921	109 090
Clients chèques à encaisser	369 528	237 732	131 796
Clients effets en portefeuille	1 903 887	3 460 418	-1 556 531
Total	61 825 498	66 088 554	-4 263 056

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Fournisseurs avances et acomptes	64 964	163 711	-98 747
Fournisseurs débiteurs	47 423	51 352	-3 929
Personnel avances et acomptes	51 146	145 000	-93 854
Etat, retenues à la source	2 784 706	1 602 369	1 182 337
Etat, Report de TVA	689 837	2 737 676	-2 047 839
Etat, TVA déductible	32 618	14 204	18 414
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 050 737	7 980 818	-1 930 081
Charges constatées d'avance	248 945	438 067	-189 122
Autres débiteurs	37 378	95 678	-58 300
Produits à recevoir	671 833	51 708	620 125
Etat autres reports	-	468	-468
Total	10 679 587	13 281 051	-2 600 994
Ajustement Transfert de charges			10 501
Total	10 679 587	13 281 051	-2 590 963

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Prêts au personnel (échéance à -1an)	211 021	270 963	-59 942
Titres SICAV	62 640	89 354	-26 714
Total	273 661	360 317	-86 656

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Fournisseurs locaux et étrangers	6 463 541	6 571 280	-107 739
Fournisseurs retenues de garantie	16 427	23 445	-7 018
Fournisseurs effets à payer	1 661 734	1 057 812	603 922
Fournisseur factures non parvenues	75 538	272 706	-197 168
Total	8 217 240	7 925 243	291 997

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques autres Passifs courants	10 412 458	9 867 311	545 147
Ajustement - Intérêts courus	411 887	53 367	358 520
Ajustement Dividendes			972 133
Ajustement provision IDR			-236 675
Ajustement acquisition de titres de participation			-3 345 760
Total	10 824 345	9 920 678	-1 706 634

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Immobilisations corporelles	80 318 751	84 505 327	-4 186 576
Immobilisations incorporelles	1 279 571	1 293 859	-14 288
TOTAL	81 598 322	85 799 186	-4 200 864
Ajustement- cession des Immobilisations			-38 433
Ajustement- Leasing			45 164
TOTAL			-4 194 133

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2019
Valeur brute	38 433
Amortissements cumulés	-38 433
VCN	0
Prix de cession	17 000
Plus-value	17 000

F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Titres de participations	-3 364 510
Ajustement acquisition de titres de participation non décaissé	3 345 760
Total	-18 750

F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation-Dépôts et cautionnements	44 527
Variation-Prêts au personnel	91 543
Variation-Obligations	20 000
Total	156 070

F-13 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
ATTIJARI BANK	911 171
BIAT	883 065
UBCI	361 111
Leasing	65 658
Total	2 221 005

F-14 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-19 598 832
Banques	77 274
Découverts bancaires	-5 529 867
Effets remis à l'encaissement	213 137
Autres organismes financiers (AFC)	25
Caisses	6 617
Total	-24 831 646

F-15 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-32 274 511
Banques	2 736 169
Découverts bancaires	-7 601 378
Effets remis à l'encaissement	28 706
Effets remis à l'escompte	10 645
Autres organismes financiers (AFC)	34
Caisses	10 548
Total	-37 089 787

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank»
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net	7 478 722	8 037 117
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat par action	0,623	0,670

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2019
ASSAD INTERNATIONAL	40 146 281
ENAS	6 552 883
BATTERIE ASSAD ALGERIE	24 673 089
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	30 249
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	25 723
GEELEC	165 941
Total	71 594 166

- Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2019
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	81 588
GEELEC	111 047
Total	192 635

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 61 572 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 402 486 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la facturation de prestations d'assistance administrative, RH, informatique, juridique et comptable, des frais d'assistance en gestion de la maintenance, de la qualité et de la production ainsi que la facturation des charges sociales d'employés mis à disposition à la société « ENAS » s'élèvent à 205 369 Dinars.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 688 249 DT relatifs à Assad Algérie.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 3 307 200 DT relatifs à la société ENAS.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	352 626
ASSAD INTERNATIONAL	402 293
Total	754 919

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2019
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	20 414 443
ENAS	3 300 406
BATTERIE ASSAD ALGERIE	18 114 293
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	63 381
GEELEC	373 393
Total	42 265 915
Dettes fournisseurs	
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	-22 510
GEELEC	-59 449
Total	-81 959
Débiteurs divers	
GEELEC	67 231
ENAS (Notes de débit)	106 975
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	2 032 280
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	1 249 712
ENAS (Dividendes à recevoir)	3 307 199
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	49 708
Total	8 030 526

IV – Rapport des commissaires aux comptes– Groupe L’Accumulateur Tunisien Assad

RAPPORT SUR L’AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 12 juin 2019, et en application des dispositions de l’article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l’audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L’accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l’état de résultat consolidé et l’état de flux de trésorerie consolidé pour l’exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total net des capitaux propres (part du Groupe) de	55 830 729 TND
Dont un bénéfice de la période (part du Groupe) de	3 103 316 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L’accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d’audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l’auditeur pour l’audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations

1. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers consolidés B.12. « Provisions pour risques et charges » qui expose que la filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a reçu le 15 août 2018 une notification des résultats de la vérification approfondie ayant pour objet de réduire les reports d'IS et de TVA pour des montants respectifs de 166 197 dinars et 34 196 dinars et de réclamer des impôts et taxes à payer en sus des pénalités pour un total de 733 333 dinars.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a formulé son opposition aux résultats de la vérification fiscale dans les délais légaux.

En février 2019, l'administration fiscale a répondu à cette opposition en maintenant sa position pour la plupart des chefs de redressements notifiés. La société, pour sa part, a formulé ses observations relatives à cette réponse dans les délais légaux.

La provision totale constituée, dans ce cadre, s'élève au 31 décembre 2019 à 467.529 dinars.

2. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés IV « Note sur les événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice », dans laquelle la direction du groupe décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID-19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers consolidés des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux organes de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les

éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance

périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 22 mai 2020

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad Borji

Aida CHARFI

**Les états financiers consolidés de
l'exercice clos au 31 décembre 2019**

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles	334 924	1 224 652
Moins : amortissement	-301 640	-1 165 080
<i>S/Total</i>	<u>33 284</u>	<u>59 572</u>

B.1

Immobilisations corporelles	101 910 814	92 641 320
Moins : amortissement	-71 540 327	-65 840 232
<i>S/Total</i>	<u>30 370 487</u>	<u>26 801 088</u>

B.2

Immobilisations financières	833 030	1 311 160
Moins : Provisions	-182 497	-87 492
<i>S/Total</i>	<u>650 533</u>	<u>1 223 668</u>

B.3

Total des actifs immobilisés **31 054 304** **28 084 330**

Autres actifs non courants **B.4** **76 173** **150 303**

Total des actifs non courants **31 130 477** **28 234 632**

ACTIFS COURANTS

Stocks	44 413 225	39 707 765
Moins : Provisions	-2 706 845	-1 642 210
<i>S/Total</i>	<u>41 706 380</u>	<u>38 065 555</u>

B.5

Clients et comptes rattachés	62 945 729	63 628 471
Moins : Provisions	-10 370 415	-9 850 079
<i>S/Total</i>	<u>52 575 314</u>	<u>53 778 392</u>

B.6

Autres actifs courants	14 217 802	11 227 826
Moins : Provisions	-251 645	-176 688
<i>S/Total</i>	<u>13 966 157</u>	<u>11 051 138</u>

B.7

Placement et autres actifs financiers **B.8** **604 787** **423 661**

Liquidités et équivalents de liquidités **B.9** **20 908 031** **12 529 831**

Total des actifs courants **129 760 669** **115 848 577**

Total des actifs **160 891 146** **144 083 209**

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	2019	2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	12 000 000	12 000 000
Autres capitaux propres	2 579 050	3 025 178
Réserves consolidées	<u>38 148 363</u>	<u>34 011 565</u>
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	52 727 413	49 036 743
Résultat de l'exercice consolidé	3 103 316	8 336 791
Total des capitaux consolidé propres avant affectation	55 830 729	57 373 534
INTERETS MINORITAIRES		
Réserves des minoritaires	1 582 430	1 737 895
Résultat des minoritaires	<u>472 564</u>	<u>563 950</u>
Total des intérêts minoritaires	B.10 2 054 994	2 301 844
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	B.11 26 404 641	26 879 550
Provisions	B.12 <u>3 915 329</u>	<u>3 951 220</u>
Total des passifs non courants	30 319 970	30 830 770
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	B.13 12 135 374	11 544 798
Autres passifs courants	B.14 14 572 451	13 908 510
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.15 <u>45 977 628</u>	<u>28 123 754</u>
Total des passifs courants	72 685 453	53 577 061
Total des passifs	103 005 423	84 407 831
Total des capitaux propres et des passifs	160 891 146	144 083 209

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

		2019 Au 31/12/2019	2018 Au 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	154 400 900	124 490 790
Autres produits d'exploitation	R.2	143 593	433 282
Total des produits d'exploitation		154 544 493	124 924 072
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)		1 866 307	-1 298 594
Achats d'approvisionnements consommés	R.3	95 549 542	77 036 154
Charges de personnel	R.4	23 117 875	20 633 160
Dotations aux amortissements et prov	R.5	4 399 751	6 390 050
Autres charges d'exploitation	R.6	14 788 247	12 758 929
Total des charges d'exploitation		139 721 722	115 519 699
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 822 771	9 404 373
Produits des placements	R.7	27 872	55 408
Charges financières nettes	R.8	-8 186 632	1 219 878
Autres gains ordinaires	R.9	1 299 023	523 365
Autres pertes ordinaires	R.10	-2 467 511	-451 940
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 495 523	10 751 083
Impôt sur les bénéfices	R.11	1 994 191	1 850 343
Eléments Extra-ordinaires (Gains)/pertes		-74 548	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		3 575 880	8 900 740
Quote-part des intérêts minoritaires		472 564	563 950
RESULTAT NET PART DE GROUPE		3 103 316	8 336 791

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2019 Au 31/12/2019	2018 Au 31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Resultat net de l'ensemble consolidé	3 575 880	8 900 740
- Ajustements pour :		
. Amortissements & provisions	4 399 751	6 330 146
. Variation des stocks	-4 705 460	-4 647 182
. Variation des créances	682 742	-4 700 435
. Variation des autres actifs	-3 171 102	1 414 701
. Variation des fournisseurs	826 611	3 414 027
. Variation des autres passifs	4 142 763	-4 482 929
. Plus ou moins value de cession	-218 448	-26 355
. Modification comptable	0	0
. Quote-part des subventions d'investissements	-70 413	-70 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	5 462 324	6 132 302
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 510 771	-6 412 625
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	414 573	2 980 602
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-40 535	-627 511
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	453 545	182 659
- Décaissement provenant de l'acquisition d'actifs non courants	0	0
- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-7 683 188	-3 876 876
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0
- Acquisition/Cession actions propres	0	0
- Dividendes et autres distributions	-5 614 606	-3 671 879
- Encaissement provenant des emprunts	29 697 520	122 602
- Remboursement d'emprunts	-27 371 005	-5 389 954
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-3 288 091	-8 939 231
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	-806 775	2 003 885
VARIATION DE TRESORERIE	-6 315 730	-4 679 920
Trésorerie au début de l'exercice	-13 170 294	-8 490 374
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-19 486 024	-13 170 294

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

CONSOLIDES arrêtés au 31 décembre 2019

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est composé à la date du 31/12/2019 des sociétés suivantes :

- La société L'accumulateur Tunisien Assad
- La société Batterie Assad Algérie
- La société Auto Component Export
- La société Assad International
- La société General d'équipements électriques
- La société AS Distribution
- La société ENAS (anciennement « Enersys Assad »)
- La société Enersys Assad North Africa
- La société Enersys Assad Industrial
- La société Assad Batterie Maroc
- La société Batterie Assad Côte d'Ivoire

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Référentiel Comptable :

Les états financiers consolidés du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers de la société mère et de ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels des sociétés du groupe, revus par leurs commissaires aux comptes respectifs lorsque c'est applicable, ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

II.2 Principes de consolidation :

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

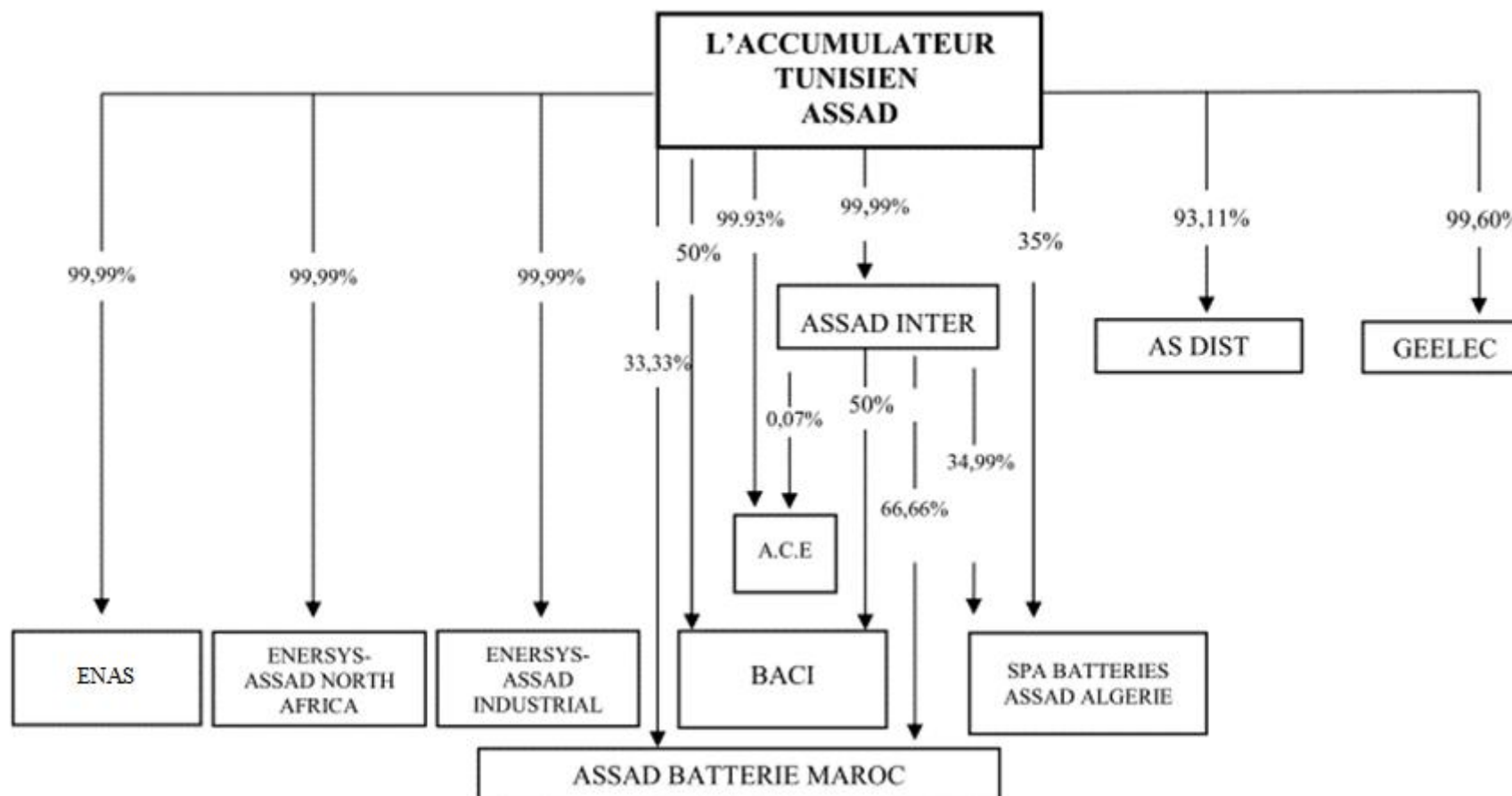
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont détaillés à la date du 31/12/2019 comme suit :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
L'accumulateur Tunisien ASSAD	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Algérie	Industrie	70	Contrôle exclusif	70	Intégration globale
Assad Batterie Maroc	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad International	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle exclusif	93	Intégration globale
ENAS (« Enersys Assad »)	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Enersys Assad North Africa	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Enersys Assad Industriel	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Côte d'Ivoire	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale

L'intégration globale : consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

L'intégration proportionnelle : c'est est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements

importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

II.2.4 Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

II.2.5 Écart d'acquisition « Goodwill »

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD ».

Tout excédent, à la date de l'opération d'échange, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif. Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il est comptabilisé en produit dans l'état de résultat.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

II.3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

II.3.1 Immobilisations corporelles :

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 31 décembre 2019.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

II.3.2 Immobilisations financières :

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

II.3.3 Stocks :

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

II.3.4 Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

II.3.5 Dettes en monnaies étrangères :

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date d'arrêté des comptes.

III- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDE

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

III.1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

III.2 La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

III.3 L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégré globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

III.4 L'élimination des comptes réciproques :

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupes.

III.5 Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

III.6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV- NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2019 et la date d'arrêté ou de publication des états financiers consolidés, des événements qui entraîneraient des modifications significatives de l'actif ou du passif. Cependant, et en raison des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, causées par la pandémie COVID-19 et ses répercussions probables, le groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » considère que les incidences économiques et financières seront fort probablement significatives sur l'exercice 2020. Toutefois, à la date de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2019, le groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » ne dispose pas des éléments suffisants lui permettant d'estimer lesdites incidences.

V- Notes relatives au bilan

B- B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Ecart d'acquisition	-945 368	-
Assistances techniques	6 328	6 858
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	6 608	3 238
Logiciels	1 069 290	1 016 490
Sous-total	334 924	1 224 652
Amortissement Ecart d'acquisition	945 368	-
Amortissement autres Immo. Incorp.	-1 247 008	-1 165 080
Total	33 284	59 572

C- B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Terrains	5 768 572	5 844 814
Constructions	9 328 114	9 099 142
Matériel & outillage Ind.	57 694 433	53 670 134
Matériel de transport	3 636 324	3 009 877
Equipements de bureau	1 364 215	1 331 693
Matériel informatique	1 606 399	1 461 994
Immobilisation à statut juridique particulier	1 488 748	1 443 584
Agencement & Aménagement des terrains	30 805	30 805
Inst. Gén., Agencements & Aménagements des constructions	4 852 083	4 478 342
Agencement & Aménagement & Installations Matériel Industriel	2 036 502	1 765 826
Agencement & Aménagement & Installations Divers	5 969 229	5 960 527
Immobilisations corporelles en cours	8 135 220	4 544 499
Autres immobilisations corporelles	170	83
Sous total	101 910 814	92 641 320
Amortissement	-71 540 327	-65 840 232
Total	30 370 487	26 801 088

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Dépôts de cautionnements versés	458 684	514 681
Prêts au personnel	47 407	152 935
Titres de participation	265 635	552 240
Emprunt national	61 304	91 304
Sous total	833 030	1 311 160
Provision sur dépôt et cautionnement	-52 645	-52 645
Provision sur prêt personnel	-27 760	-27 760
Provision sur titres de participation	-102 092	-7 087
Sous total	-182 497	-87 492
Total	650 533	1 223 668

B.4. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2018
Frais préliminaires	76 173	150 303
Total	76 173	150 303

B.5. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Matières premières	19 907 752	15 959 340
Matières consommables et pièce de rechange	7 318 762	5 823 202
Produits finis et en cours de production	17 186 711	17 925 223
Sous total	44 413 225	39 707 765
Provision sur stocks	-2 706 845	-1 642 210
Total	41 706 380	38 065 555

B.6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients ordinaires	53 589 174	57 832 009
Clients effets à recevoir	3 486 146	1 934 881
Clients douteux et litigieux	5 870 409	3 861 581
Sous total	62 945 729	63 628 471
Provisions sur clients	-10 370 415	-9 850 079
Total	52 575 314	53 778 392

B.7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Avances et prêts au personnel	284 450	323 903
Etat, crédit de TVA	5 235 708	2 833 358
Etat, crédit d'IS	4 664 204	6 600 956
Fournisseurs avances et acomptes	798 205	157 304
Charges constatées d'avance	1 128 820	1 038 360
Produits à recevoir	929 052	92
Débiteurs divers	1 080 741	177 231
Compte d'attente	96 622	96 622
Sous total	14 217 803	11 227 826
Provisions sur actifs courants	-251 645	-176 688
Total	13 966 157	11 051 138

B.8. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	270 963	211 021
Placements	333 824	212 640
Total	604 787	423 661

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Caisses	27 595	95 413
Banques	20 750 796	12 095 755
Chèques à l'encaissement	16 189	28 774
Effets remis à l'encaissement	33 519	43 613
Effets remis à l'escompte	10 645	200 662
Régie d'avance et accréditif	69 252	65 588
Autres organismes financiers	35	26
Total	20 908 031	12 529 831

B.10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés	38 148 363	34 011 565
Autres Capitaux Propres	2 579 050	3 025 178
Résultat de l'exercice consolidé	3 103 316	8 336 791
Total - Capitaux propres	55 830 729	57 373 534
Réserves des minoritaires	1 582 430	1 737 894
Résultat des minoritaires	472 564	563 950
Total - Intérêts minoritaires	2 054 994	2 301 844

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	CP au 31.12.2018	Affectati on	Divid.	Q-P Subv. Inv. en Rt.	Variation des taux de change	Variatio n de périmè tre	Résultat de l'exercice	CP au 31.12.2019
Capital social	12 000 000	-	-	-	-	-	-	12 000 000
Réserves consolidées	34 011 565	8 336 791	-4 200 000	-	8	-	-	38 148 363
Autres capitaux propres	3 025 178		-	-70 413	-375 715	-	-	2 579 050
Résultat de l'exercice	8 336 791	-8 336 791	-	-	-	945 268	2 158 048	3 103 316
Total des capitaux propres Part du groupe	57 373 534	-	-4 200 000	-70 413	-375 708	945 268	2 158 048	55 830 729
Réserves des minoritaires	1 737 895	563 950	-524 379	-	-195 035	-	-	1 582 430
Résultat des minoritaires	563 950	-563 950	-	-	-	-	472 564	472 564
Total des Intérêts minoritaires	2 301 844	-	-524 379	-	-195 035	-	472 564	2 054 994
Total des Capitaux propres	59 675 378	-	-4 724 379	-70 413	-570 743	945 268	2 630 612	57 885 723

B.11. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Emprunts bancaires	26 224 617	1 671 767
Emprunts obligataires *	-	25 000 000
Emprunts leasing	180 024	207 783
Total	26 404 641	26 879 550

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B.12. Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Provisions pour garanties données	706 132	564 013
Provisions pour risques et charges	3 209 197	3 387 207
Total	3 915 329	3 951 220

- La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a reçu le 15 Août 2018 une notification des résultats de la vérification approfondie ayant pour objet de réduire les reports d'IS et de TVA pour des montants respectifs de 166 197 dinars et 34 196 dinars et de réclamer des impôts et taxes à payer en sus des pénalités pour un total de 733 333 dinars.

La filiale « ASSAD INTERNATIONAL » a formulé son opposition aux résultats de la vérification fiscale dans les délais légaux. En février 2019, l'administration fiscale a répondu à cette opposition en maintenant sa position pour la plupart des chefs de redressements notifiés. La société pour sa part a formulé ses observations relatives à cette réponse dans les délais légaux.

La provision totale constituée, dans ce cadre, s'élève au 31 décembre 2019 à 467.529 dinars.

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation	11 914 041	11 106 988
Fournisseurs d'immobilisations	-890	3 031
Fournisseurs factures non parvenues	222 223	434 779
Total	12 135 374	11 44 798

B.14. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients Avances et acomptes	1 060 679	-
Ristournes clients	597 145	736 542
Personnel charges à payer	3 853 401	3 456 218
Personnel rémunérations dues	55 684	705 130
Caisse de sécurité sociale	1 445 759	1 225 699
Etat, impôts et taxes	3 605 676	3 082 256
Opérations particulières avec l'Etat	33 713	4 232
Associés, dividendes à payer	137 696	1 027 923
Créditeurs divers	3 264 979	505 264
Charges à payer	517 425	3 126 890
Produit constaté d'avance	0	26 524
Compte d'attente	294	11 832
Total	14 572 451	13 908 510

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Crédit de préfinancement export	32 274 513	19 598 832
Découverts bancaires	8 119 542	6 101 293
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	5 115 064	2 305 348
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	56 622	64 914
Intérêts courus	411 887	53 367
Total	45 977 628	28 23 754

VI- Notes relatives à l'état de résultat

R.1. Revenus

Désignation	2 019	2 018
Chiffre d'affaires	154 400 900	124 490 790
Total	154 400 900	124 490 790

R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	2 019	2 018
Produits de location	13 270	208 133
Quote-part subvention inscrite au résultat	70 413	70 413
Subvention d'exploitation	5 991	14 238
Jetons de présence	0	17 141
Autres produits d'exploitation	49 587	123 357
Transferts de charges d'exploitations	4 332	0
Total	143 593	433 282

R.3. Achats consommés de matières

Désignation	2 019	2 018
Achats consommés de Plomb	50 350 093	40 551 882
Variation des stocks de MP et autres approvisionnements	-2 193 563	-3 176 834
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	39 539 275	33 639 216
Achats de pièces de rechange	5 028 124	3 474 841
Autres achats non stockés	869 465	832 338
Achats de marchandises	1 956 148	1 714 711
Total	95 549 542	77 036 154

R.4. Charges de personnel

Désignation	2 019	2 018
Salaires bruts	18 898 800	17 001 636
Cotisation sécurité sociale	3 844 365	3 326 213
Autres charges de personnel	374 710	305 311
Total	23 117 875	20 633 160

R.5. Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Désignation	2 019	2 018
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	43 726	52 678
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	4 735 678	5 219 186
Dotation aux résorptions des charges reportées	66 652	60 682
Dotation aux provisions	3 226 136	4 512 286
Charges et produits sur écarts d'acquisition	-945 268	-
Reprises sur provisions	-2 727 173	-3 454 782
Total	4 399 751	6 390 050

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	2 019	2 018
Déplacement, mission et réception	718 911	572 716
Redevances	102 997	53 582
Divers services extérieurs	1 422 340	1 334 140
Entretien et réparation	835 818	1 191 261
Frais de transport	3 376 098	2 197 060
Frais postaux et de télécommunication	202 384	214 868
Honoraires	1 922 241	1 707 304
Impôts et taxes	1 244 550	1 136 326
Jetons de présence	291 070	337 558
Location	1 624 121	1 584 524
Personnel extérieur à l'entreprise	167 380	149 298
Primes d'assurance	629 590	455 282
Publicité, publication et relation publique	890 440	959 748
Etudes et recherches	260 873	201 050
Services bancaires et assimilés	1 065 702	584 362
Commissions sur ventes	33 732	0
Sous-traitance générale	0	79 850
Total	14 788 247	12 758 929

R.7. Produits des placements

Désignation	2 019	2 018
Divers Produits	12 791	43 526
Produits nets des titres SICAV	15 081	11 882
Total	27 872	55 408

R.8. Charges financières nettes

Désignation	2 019	2 018
Charges d'intérêts nettes	-5 692 422	-4 847 534
Gains de change	2 390 890	8 501 204
Pertes de change	-4 873 590	-2 432 508
Autres charges financières	-11 510	-1 284
Total	-8 186 632	1 219 878

R.9. Gains ordinaires

Désignation	2 019	2 018
Gains sur éléments non récurrents	1 088 743	495 752
Produits de cession d'autres éléments d'actif	173 618	-
Plus-value sur cession d'immobilisations	36 662	27 613
Total	1 299 023	523 365

R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	2 019	2 018
Moins-value sur cession d'immobilisations	-5 054	-1 258
Pertes sur éléments non récurrents	-2 462 457	-450 682
Total	-2 467 511	-451 940

R.11. Impôts sur les bénéfices

Désignation	2 019	2 018
Impôts sur les sociétés	-1 994 191	-1 850 343
Total	-1 994 191	-1 850 343

Etat de Flux de trésorerie :**F.1- Trésorerie Début et fin de l'exercice :**

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Caisses	27 595	95 413
Banques	20 750 796	12 095 755
Chèques à l'encaissement	16 189	28 774
Effets remis à l'encaissement	33 519	43 613
Effets remis à l'escompte	10 645	200 662
Régie d'avance et accréditif	69 252	65 588
Autres organismes financiers	35	26
Sous total	20 908 031	12 529 831
Crédit de préfinancement export	-32 274 513	-19 598 832
Découverts bancaires	-8 119 542	-6 101 293
Sous total	-40 394 055	-25 700 125
Total	-19 486 024	-13 170 294

V – Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Juin 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 présentant un bénéfice net de 7 478 722 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2019 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 3 575 880 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 3 103 316 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 s'élevant à 7 478 722 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	7 478 722
Résultats reportés antérieurs	763 250
Sous total Résultat Disponible	8 241 972
Résultats reportés	8 241 972

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de

distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	5 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
Total	10 743 148

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 250 millimes (Deux Cent Cinquante Millimes) par action composé d'un intérêt statutaire de 6% (de la valeur nominale de l'action) et d'un super dividende de 190 millimes par action ; correspondant à la somme globale de 3.000.000 Dinars à prélever sur les réserves Extraordinaires. Ainsi, l'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que lesdits dividendes distribués sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 10%.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100 000 TND) au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une période de 3 ans le mandat des administrateurs suivants :

- M. Souheil Kallel
- M. Abdelwaheb Kallel
- M. Sami Kallel
- M. Slim Kallel
- M. Abdelhafidh Kallel
- Mme Emna Kallel
- M. Mahmoud Triki
- M. Mehdi Kallel
- Mme Nozha Kallel
- M. Ahmed Ben Ghazi

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'assemblée prend acte et agréée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.

Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau du la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à